

Gaz de charbon: deux ans après, le combat continue

Le Collectif vigilance gaz Gardanne et pays d'Aix a été créé le 15 février 2011. Vendredi soir, il a tenu une réunion publique d'information à Gréasque

Le Collectif vigilance gaz Gardanne et pays d'Aix (CVGG) a tenu une réunion publique d'information, vendredi soir à Gréasque. Deux ans jour pour jour après sa création, le 15 février 2011, le collectif, devenu association il y a un an, ne désarme pas contre les permis d'exploitation des gaz de schiste et de charbon. Notamment celui dit "de Gardanne" qui concerne une vingtaine de communes (lire encadré).

Face à une cinquantaine de personnes réunies dans la salle Louise-Michel, Brigitte Apothéloz, membre du CVGG, a posé le débat. "Le permis de Gardanne est arrivé au terme de sa première prolongation en novembre, a-t-elle expliqué, mais nous avons appris, en janvier, qu'European gas limited (EGL), la société australienne titulaire du permis, avait déposé une demande de prolongation."

Gréasque faisant partie du périmètre du permis, l'adjoint au développement durable, Paul Gatian, qui représentait le maire Suzanne Maurel-Chordir, a réaffirmé que la commune "était au côté du collectif depuis le début, puisque nous avons voté une motion en avril 2011".

Des conséquences désastreuses aux USA

Après la projection du film *Le ciel est rose* de Josh Fox, déjà réalisateur du percutant *Gasland* où l'on voit l'eau du robinet, contenant du méthane, s'enflammer, Rémy Carrodano, président du CVGG, a rappelé que c'est aux États-Unis qu'est née "la bulle spéculative sur le gaz de schiste". "En France, 64 permis ont été accordés, en 2010, en catimini", a-t-il ajouté, avant d'évoquer les conséquences désastreuses sur la santé et l'environnement, la dévalorisation du patrimoine foncier...

Achim Gertz, le secrétaire, a, pour sa part, rappelé les origines du collectif qu'il a lancé avec François-Michel Lambert, devenu, depuis, député de la 10^e circonscription (Europe écologie-Les Verts), présent vendredi à Gréasque. "On a commencé à parler des gaz non conventionnels à la fin 2010, a-t-il indiqué.



Achim Gertz, secrétaire du CVGG, Paul Gatian, adjoint au maire de Gréasque, François-Michel Lambert, député et Rémy Carrodano, président du collectif, ont animé la réunion. /PHOTO C.L.

En fouillant un peu, on a trouvé le permis de Gardanne qui existe depuis 2004 et a été prolongé en 2007. D'ailleurs, dans un bulletin municipal de Gardanne, on en parlait comme d'une opportunité pour le territoire..."

Achim Gertz a abordé les actions du collectif, en direction de l'État, des politiques, les motions que des collectivités ont signées (Région, Communauté du pays d'Aix ou des communes concernées par le permis), les réponses "laconiques, limite méprisantes des ministères".

Une loi et un projet de loi

"La France est le premier pays au monde à avoir promulgué une loi, le 13 juillet 2011, pour interdire la technique d'exploration et d'exploitation des huiles et gaz de schiste par fracturation hydraulique, a-t-il souligné, mais c'est une loi vicieuse qui interdit sans interdire." Et Achim Gertz de continuer, documents du Bureau de recherche géologique minière (BRGM) à l'appui, sur les techniques d'exploitation. "Dans le bassin minier de Provence, EGL compte exploiter en dessous de 1 300 mètres. Le forage peut être d'abord vertical, puis horizontal,

pour aller récupérer les poches de gaz emprisonnées dans les couches de charbon. Pour que ce soit rentable, il faudrait des puits tous les deux ou trois kilomètres. Vous imaginez le mitage du territoire!"

François-Michel Lambert a ensuite présenté, pour la première fois en public, la proposition de loi qu'il a déposée à l'Assemblée nationale en décembre, avec ses collègues écologistes, visant "à interdire définitivement toute recherche et exploitation de gaz et huiles de schiste, jusqu'aux hydrocarbures de méthane, quelles que soient les techniques utilisées".

"Deux ans plus tard, j'ai l'impression qu'on en est toujours au même point", a constaté le député qui a parlé des alternatives. "Le gaz de schiste, c'est 15 ans d'exploitation. Laissons-le où il est. Commençons par récupérer le méthane contenu dans les déchets organiques, comme cela est fait à la décharge de Gardanne, au lieu de le laisser partir dans l'atmosphère ou de le brûler en torchère. Il y a aussi la biomasse dont on ne parle pas et qui est la première énergie renouvelable en France."

Christine LUCAS
clucas@laprovence-presse.fr

Le plus ancien permis accordé

Le permis dit "de Gardanne" est le plus ancien accordé. Il date de 2004 et a déjà bénéficié d'une prolongation en 2007. European gas limited, titulaire du permis, vient de demander une nouvelle et ultime prolongation de trois ans. La société australienne n'a encore jamais fait de forage dans le sous-sol de l'ancien bassin minier de Provence. "Mais ça risque d'arriver", prévient Achim Gertz, secrétaire du collectif. Le permis dit "de Gardanne" concerne en réalité 19 communes, dont une majeure partie se situe dans le pays d'Aix. Il s'agit d'Aix-en-Provence, de Beaurcueuil, Bouc-Bel-Air, Cabriès, Cadolive, Château-neuf-le-Rouge, Fuveau, Gardanne, Gréasque, Les Pennes-Mirabeau, Le Tholonet, Meyreuil, Mimet, Peypin, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Savournin, Septèmes, Simiane-Colongue et Vitrolles. La superficie du permis couvre 365 kilomètres carrés.

SOLIDARITÉ ● **L'appel de Gardanne au cœur.** L'association Gardanne au cœur lance un appel pour aider une maman prête à accoucher à la fin du mois de février. Cette maman a des revenus plus que modestes (elle est inscrite aux Resto du cœur) et aurait besoin d'un landau ou d'une poussette avec coque. Les membres de l'association ont pu lui fournir un peu de layette et tricoter des brassières, chaussons et bonnets.

→ Pour répondre à cet appel, contacter la présidente de l'association, Jocelyne Masini au 06 24 85 11 24.

LOTO ● **École des gardiens de but de Biver.** L'école des gardiens de but de Biver organise son loto, aujourd'hui à 17h, dans la salle du foyer 3^e âge Notre Oustau (derrière la Maison du peuple). → 3 € le carton, 10 € les 4, 20 € les 10. Contact : 06 64 41 16 00 ou 04 42 58 46 71.

EXPOSITION ● **"Nana'art" à l'Espace Bontemps.** L'Espace Bontemps accueille encore aujourd'hui une exposition, intitulée "Nana'art". Entre figuration et abstraction, Anny Gautier et Denise H. Barbaroux ont décidé de se lancer un challenge pour cet accrochage. Liées par une amitié complice depuis l'école maternelle, elles pratiquent les arts plastiques depuis plusieurs années, fidèles à l'école d'art de Gardanne et à la chapelle Matisse de Vence. → Ouvert aujourd'hui de 10 h à 13 h.

STAGES ● **Du yoga pour les enfants de 7 à 10 ans.** Faire du yoga lorsqu'on est enfant, c'est semer une petite graine qui permet de grandir harmonieusement et de s'épanouir plus tard dans une vie d'adolescent, puis d'adulte. Au travers d'exercices ludiques, dynamiques et statiques incluant postures, souffles et relaxations, les enfants apprennent à mieux connaître leur schéma corporel tout en développant concentration et confiance en eux. Ces stages, organisés par l'association Saraswati, auront lieu du lundi 25 au jeudi 28 février, de 14 h à 16 h, à la salle Léo-Lagrange. Ces stages sont dispensés par un professeur diplômé yoga adultes et enfants (FFEY), professeur d'anglais et coordinatrice d'un projet yoga dans l'Éducation nationale.

→ Inscriptions : 06 95 60 43 26 ou saraswati13@free.fr. Participation : 55 €, 50 € pour deux enfants. Adhésion à l'association : 13 €.

● **Poterie et modelage en argile pour enfants.** Un stage de poterie et modelage en argile pour enfants à partir de 5 ans se déroulera dans les locaux de l'association La Girelle à la tuilerie Bossy pendant les vacances scolaires. Il aura lieu tous les après-midi de 14 h à 15 h 30, durant la semaine du lundi 18 au vendredi 22 février et celle du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars. Un créneau le matin est possible, sous réserve d'un minimum de trois participants. Les stagiaires aborderont le façonnage en argile, le modelage et le décor en couleur. Ils fabriqueront des objets décoratifs tout en couleur pour réchauffer l'hiver. Chaque enfant repartira avec ses créations cuites et émaillées. /PHOTO ARCHIVES L.P.

→ Sur inscription préalable par courriel ou par téléphone. Inscription possible à la séance ou à la semaine. Nombre de places limité à huit participants. Tarifs : 13 € la séance et 60 € la semaine. Adhésion à l'association : 20 € par an par famille (septembre à septembre). Contact : atelier La Girelle 06 77 12 68 21 ou courriel à La-girelle@hotmail.fr



ANIMATIONS ● **Le Luna Park au parking Savine.** Le Luna Park est de retour à Gardanne. Jusqu'à 10 mars, il occupera la moitié du parking Savine. Les visiteurs y retrouveront des manèges, des stands de jeux et des gourmandises tous les jours de 14 h à 19 h pendant les vacances de février, puis le mercredi, le week-end et après l'école jusqu'à 19 h. Des tickets de réduction seront disponibles chez les commerçants.

LE BLOC-NOTES

NOUS JOINDRE

La Provence : 22, rue de l'Opéra à Aix-en-Provence 04 42 38 74 54 ou gardanne@laprovence-presse.fr

LES URGENCES

Gendarmerie nationale : avenue Maurel-Agricol 04 42 58 30 10.
Police municipale : avenue des Écoles 04 42 58 34 14, police-municipale@ville-gardanne.fr
Sapeurs-pompiers : centre de secours principal, avenue Raoul-Decoppet 04 42 51 79 40.
Médecin de garde : SOS Médecins 04 42 51 46 47 ; régime des mines 04 42 65 46 09.

Permanence médicale d'urgence : 57, avenue de Nice, zone industrielle La Palun 04 42 50 60 15. Sept jours sur sept, de 9 h à 22 h.

Pharmacie : aujourd'hui, pharmacie Principale, 2, boulevard Carnot 04 42 58 34 09.

Garde de nuit : 32 37, ce numéro donne la pharmacie d'astreinte (à partir de 20 h) la plus proche du domicile.

Dépannage : eau 04 42 51 79 75 ; électricité 08 10 33 34 13 ; sécurité gaz 04 42 51 45 45.

LES SERVICES

Hôtel de ville : cours de la République 04 42 51 79 00, courriel

à accueil@ville-gardanne.fr. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Mairie annexe de Biver : place de Biver 04 42 58 39 74. Ouverte de 8 h 30 à 12 h, du lundi au vendredi.

Pôle Emploi : cité administrative, rue Jules-Ferry 39 49 (candidat) ou 39 95 (employeur). Télécopie : 04 42 65 42 04. Courriel : ape.13181@pole-emploi.fr

Web : www.pole-emploi.fr. Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 15, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Caisse d'allocations familiales : bâtiment de la sécurité sociale minière, avenue de Toulon 08 20 25 25 25. Permanences les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Caisse primaire d'assurance maladie : 175, chemin Pont-de-Péton 08 20 90 41 86.

Centre communal d'action sociale : 1, square Deleuil 04 42 65 79 10 courriel à ccas@ville-gardanne.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Trésor public : cité administrative, rue Jules-Ferry 04 42 58 35 28.

Déchetterie de La Malespine : route de Gréasque 04 42 58 45 79 ou Semag 04 42 65 77 20. Ouverte de 8 h à 18 h du lundi au samedi. Gratuit pour les Gardannais.

18411 idées **SERVICES**

GOUDRONNAGE

DE PROVENCE

Accès de villas, Enrobés noirs ou colorés
Gravillonnage, bordures.
Particuliers et professionnels



Tel: 04.94.72.57.08
www.goudronnage-de-provence.fr

8219

Coeurs d'Or

Achat or et argent (sous toutes leurs formes).
Vente d'or boursable (pièces et lingots).
En finançant l'équivalent de 1 000 repas par mois à une association caritative locales, notre société revendique sa vocation d'entreprendre différemment.
Agrément ACP (banque de France).
Du lundi au samedi de 9h30 à 18h non-stop. Places de livraison devant le magasin.

59 bd de la République
13100 Aix-en-Provence
04 42 26 41 24

984940

ALU BELLA STORES

Fabricant de menuiserie aluminium
Le savoir-faire et la qualité au service de votre maison.
ALU/PVC : Véranda, Menuiserie ALU/PVC, volets, stores et portails
Distributeur GRANDEUR NATURE VÉRANDAS
Spécialiste stores Markilux.

142, avenue du 8 mai 1945
13240 Septèmes-les-vallons
Tél. 04.91.51.92.15
www.alubellastores.com

19191

OCADECO espace de vente des particuliers.

Achat cash, dépôt vente : mobilier et objets de qualité. Estimation gratuite enlèvement immédiat.

Occadeco Les Milles P.A 580 rue Ledoux 04 42 39 46 46

Occadeco Aix Centre 2 avenue des Belges 04 42 26 78 92

984839

CRAMP - Professionnel de l'or depuis 1985

Gagner de l'Argent, vendez votre or. Paiement immédiat. Ne vendez rien sans nous consulter. Diamants, pièces et lingots d'or, débris, vieil or, bijoux anciens, modernes

C.R.A.M.P.
du lundi au samedi de 9h30 à 18h non-stop. Places de livraison devant le magasin.

signés. Diplômé en gemologie diamantaire. Agréé ACP (Banque de France)
CRAMP - 7 rue Nazareth - 13100 Aix-en-Provence 04 42 38 28 28

984612

REPAS à DOMICILE LE MARMITON LE TRAITEUR DE VOS ENVIES

Menus au choix 7/7
Formule midi - soir à 8,80 €
Formule déjeuner à 8,50 €
Livraison comprise

Tél. 04.90.49.93.53
http://lemarmiton.net

984920

Protour Valadou Voyages S.A.

Billetterie - Tourisme - Croisières - Affaires - Groupe - Autocar - Listes de Mariage -

Marseille 13001 - 73 La Canebière 04.91.919.002
Marseille 13006 7 bd Baïlle (Castellane) 04.91.940.044
Aubagne 13400 - 8 Crs Maréchal Foch 04.42.030.904

SNAV (syndicat national des agences de voyages)
APST (Association professionnelle de solidarité du tourisme)

2SECURE Alarme - caméras

Sécurité pour Particuliers et professionnels

Protégez vos biens et vos proches.

06.28.06.74.83

9408